



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°126 du 17 novembre 2021

UNE

LA COMMISSION EUROPÉENNE PUBLIE SES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES



La croissance européenne repart plus vite que prévu mais des risques demeurent, indique ce rapport publié le 11 novembre 2021.

Crédit photo © European Union, 2021

La Commission européenne a publié le 11 novembre un rapport sur ses [prévisions économiques](#) qui indique que l'économie de l'UE rebondit plus vite que prévu malgré la récession induite par la pandémie. Avec près de 14 % en termes annuels, le taux de croissance du PIB dans l'UE au deuxième trimestre 2021 a ainsi été le plus élevé jamais enregistré. Au troisième trimestre de 2021, l'économie de l'UE a par ailleurs retrouvé son niveau de production d'avant la pandémie et est passée d'une phase de reprise à une phase d'expansion. La Commission prévoit un taux de croissance de 5 % pour 2021, en hausse de 0,2 point par rapport aux prévisions publiées cet été. Le commissaire européen à l'Économie [Paolo Gentiloni](#) a cependant alerté sur les menaces potentielles sur ce bilan positif, à savoir la possible reprise de l'épidémie, les tensions mondiales sur les chaînes d'approvisionnement et l'inflation (4,7 % en octobre). La hausse des prix de l'énergie devrait également peser sur la consommation et sur l'investissement. En ce qui concerne la France, les prévisions de la Commission européenne indiquent qu'elle pourrait connaître un taux de croissance de 6,5 % en 2021 (+ 0,5 par rapport à la dernière estimation). Le déficit (8,1 % en 2021) et la dette publique (114,6 %) devraient aussi se réduire dans les prochaines années.

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

MOBILITÉ DES JEUNES : INFORMEZ-VOUS EN DRÔME-ARDÈCHE



Europe Direct Drôme-Ardèche propose en novembre-décembre plusieurs ateliers sur la mobilité des jeunes à destination des professionnels qui souhaitent faciliter cette mobilité, et des jeunes eux-mêmes.

En termes de mobilité pour les jeunes, le programme Erasmus+ est désormais bien identifié mais d'autres dispositifs existent pour les accompagner dans leurs démarches. Pour les faire connaître et les rendre accessibles, plusieurs sessions d'information sont proposées par Europe Direct Drôme-Ardèche en lien avec d'autres structures locales. 4 ateliers sont ainsi organisés pour les professionnels qui souhaitent en savoir plus sur les dispositifs financiers existants pour soutenir leurs projets à dimension européenne. Des outils pédagogiques et ludiques leur seront également proposés. Ces ateliers auront lieu à Aouste sur Sye (19 novembre), Privas (25 novembre), Saint Donat sur l'Herbasse (6 décembre) et Viviers (13 décembre). Par ailleurs, le forum « Jeunesse en Mouvement » se tiendra à Annonay le 24 novembre et à Valence les 1^{ers} et 2 décembre. Les jeunes (lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, aspirants volontaires ou voyageurs...) pourront y trouver toutes les informations sur les opportunités de mobilité et écouter des témoignages de jeunes qui en ont déjà bénéficié. Pour s'inscrire aux ateliers des professionnels c'est [ici](#), et pour l'inscription des groupes et classes au forum jeunesse en mouvement, c'est [ici](#). Pour tout renseignement complémentaire, contacter Anna Gasquet, E-Mail : europedirect@maison europe2607.eu, tél. : 06 99 61 26 07.

COP 26 : CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE ET SES PARTENAIRES EUROPÉENS VEULENT FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES TERRITOIRES



La Métropole et les Villes partenaires du réseau européen « Urb En Pact » ont participé ensemble à la COP 26 à Glasgow du 3 au 5 novembre 2021, pour démontrer que les villes sont une échelle pertinente pour agir et lutter contre le changement climatique.

Crédit photo © Clermont Auvergne Métropole

Réunis au sein du réseau « [Urb-En-Pact](#) » du programme européen [URBACT](#), porté par Clermont Auvergne Métropole, les 8 partenaires ont tous l'ambition d'être un territoire « Net Zero Energy » avant 2050. Présent à différents événements de la COP26, le réseau a notamment souhaité porter la voix des Villes et de leurs territoires pour révéler leur potentiel d'action face aux défis environnementaux et ce, aux côtés de Pittsburgh (USA), Portland (USA), Glasgow (Ecosse) et Aarhus (Danemark) lors d'une conférence à l'Hôtel de Ville de Glasgow sur le thème « Quand des Villes non-capitales mettent en œuvre l'Agenda vert ». Une délégation d'une quarantaine d'acteurs s'était mobilisée pour échanger, exemples à l'appui, sur le rôle des villes en matière de transition écologique et énergétique. En savoir plus, c'est [ici](#).

LANCEMENT DES PROGRAMMES INTERREG ESPACE ALPIN ET MED



Le coup d'envoi de la programmation 2021-2027 sera donné très prochainement pour ces deux programmes.

L'heure est venue pour ces deux programmes de coopération interrégionale qui concernent des territoires régionaux d'entamer un nouveau parcours de 7 ans. Les 22 et 23 novembre, rendez-vous est donné aux acteurs de l'espace alpin à Salzbourg et en visioconférence. Retrouvez toutes les informations sur le [site de la conférence](#). Pour le programme INTERREG MED, l'évènement de lancement aura lieu à Lisbonne le 2 décembre. Toutes les informations sont [ici](#).

COMITÉ DE SUIVI INTERREG ALCOTRA



Le comité de suivi du programme de coopération transfrontalière INTERREG France-Italie s'est réuni le 21 octobre dernier à Annecy.

Yannick NEUDER, Vice-Président délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche, à l'Innovation, au Numérique et aux Fonds européens de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité de gestion du programme et Martial SADDIER, Président du Département de la Haute-Savoie, ont présidé ce comité en présentiel, après près de deux ans de séances en ligne. Au programme figuraient d'abord les projets du [dernier appel ALCOTRA 2014-2020 « Relance » et « Passerelle »](#) auquel le programme a dédié un montant de 15 millions d'euros. Un état des lieux de la nouvelle programmation a également été dressé. [Le programme ALCOTRA 2021-2027](#) sera doté de 182 millions d'euros. Il sera déposé auprès de la Commission européenne début 2022, ce qui permettra de lancer le premier appel à projets et de financer les premières opérations à compter du premier semestre 2022. Pour en savoir plus consulter [le communiqué de presse](#) de la Région.

ACTUALITÉS

DE NOUVEAUX CRITÈRES POUR LE LABEL ÉCOLOGIQUE DE L'UE



La Commission a adopté le 25 octobre les nouveaux critères du label écologique de l'UE pour les cosmétiques et les produits de soins pour animaux, permettant ainsi aux consommateurs de toute l'Union européenne de bénéficier d'une preuve fiable de l'existence de marques véritablement écologiques.

Crédit photo© Commission européenne

Les critères du [label écologique de l'UE](#) entendent contribuer à la réduction de l'impact environnemental des produits sur l'eau, le sol et la biodiversité, contribuant ainsi à une économie propre et circulaire et à un environnement exempt de substances toxiques. Le label écologique de l'UE est un label d'excellence environnementale fiable, vérifié par une tierce partie, qui prend en

compte l'impact environnemental d'un produit tout au long de son cycle de vie, de l'extraction des matières premières à l'élimination finale. [Virginijus Sinkevičius](#), commissaire européen chargé de l'Environnement, des Océans et de la Pêche, a ainsi déclaré : "*Les produits cosmétiques et les produits pour animaux de compagnie les plus respectueux de l'environnement peuvent désormais se voir attribuer le label écologique de l'UE. J'encourage les entreprises à le revendiquer et à bénéficier de sa réputation incontestable.*"

Le label écologique de l'UE permet d'orienter les consommateurs concernés vers des produits verts fiables et certifiés et de soutenir la transition vers une économie propre et circulaire. [Les critères actualisés](#) du label s'appliqueront désormais à tous les produits cosmétiques. Auparavant, les exigences relatives couvraient une gamme limitée de produits tels que les gels douche, les shampooings et les après-shampooings. Les règles actualisées incluent désormais les cosmétiques "sans rinçage", tels que les crèmes, les huiles, les lotions de soins de la peau, les déodorants, les écrans solaires, ainsi que les produits capillaires et de maquillage. Ce label, tout en soutenant la transition écologique et l'ambition d'une pollution zéro, offre de meilleures alternatives aux consommateurs qui recherchent des options saines et durables.

RÉVISION DE LA DIRECTIVE EUROVIGNETTE



Crédit photo © European Union, 2017

Le 9 novembre, le Conseil a adopté la révision de la Directive Eurovignette en lien avec le Pacte vert.

L'objectif de la [révision de cette directive sur la taxation routière](#) est de limiter les émissions de CO2 conformément au Pacte vert pour l'Europe. Il est prévu notamment de remplacer progressivement la taxation des véhicules lourds basée sur la durée du trajet sur les principaux axes routiers européens par une taxation en fonction des émissions de CO2. Après l'adoption par le Parlement européen et la publication au Journal officiel de l'UE, les États membres disposeront de deux ans pour intégrer ces dispositions dans leur droit national.

CYBERSÉCURITÉ : MESURES RENFORCÉES POUR LES APPAREILS CONNECTÉS



Crédit photo © European Union, 2021

Téléphones portables, montres connectées et autres jouets sans fil seront à l'avenir mieux protégés contre les cybermenaces.

Les [mesures adoptées](#) par la Commission le 29 octobre ont pour objectif de garantir que les appareils connectés soient sûrs avant leur mise sur le marché. En effet, l'acte délégué relatif à la [directive de 2014 sur les équipements radioélectroniques](#) qui a été adopté fixe de nouvelles exigences juridiques en matière de garanties de cybersécurité, dont les fabricants devront tenir compte lors de la conception et la production des produits concernés. Par défaut tout équipement capable de traiter des données personnelles ou de trafic est concerné par les obligations essentielles de sécurité de la

directive de 2014 (les dérogations concernent des appareils déjà couverts par d'autres législations tels que les drones). Les nouvelles mesures devraient être applicables courant 2024.

PRIX EUROPÉEN DE L'INNOVATION SOCIALE : DÉCOUVREZ LES FINALISTES !



Dix projets qui candidatent à l'édition 2021 de ce prix européen ont été présélectionnés le 3 novembre.

Crédit photo © European Union, 2019

Depuis 2013, la Commission européenne lance en lien avec le [Conseil européen de l'innovation](#) et [l'agence exécutive EISMEA](#) un prix européen dédié à l'innovation sociale. [L'édition 2021](#) est consacrée à la thématique « *Compétences pour demain - façonner un avenir vert et numérique* » avec l'objectif de soutenir les innovations sociales permettant aux personnes, aux entreprises et aux industries d'identifier et de développer les compétences qui contribuent à l'avenir vert et numérique de l'économie européenne. Le 3 novembre, [les 10 finalistes de ce concours](#) ont été annoncés par la Commission européenne, et ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé. Trois d'entre eux se verront au final attribuer une aide de 50 000€ pour développer leur projet. A titre d'exemple, l'initiative *Circuitera* constitue une plateforme en matière d'économie circulaire pour mettre en relation les acteurs qui produisent, utilisent et recyclent des ressources durables tandis que le projet *SkillLab* vise à mettre en place une solution mobile pour aider les personnes à identifier leurs compétences. *Snowball effect* propose, de son côté, de mettre en place une école pour les candidats à l'entrepreneuriat social, pour les aider à répliquer dans leur région des entreprises sociales qui ont fait leur preuve. Les lauréats seront annoncés le 8 décembre.

L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement en matière d'engagement et participation des citoyens ?

Un appel à propositions a été publié dans le cadre du programme CERV (citoyenneté, égalité, droits et valeurs). Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo © Janelle – Flickr CC

PRIX HIPPOCRÈNE DE L'ÉDUCATION A L'EUROPE

Le prix Hippocrène encourage les établissements, les enseignants et les élèves qui s'engagent dans des échanges avec de jeunes européens.

Pour faciliter les échanges entre jeunes européens, [le prix Hippocrène](#) ouvre chaque année un concours destiné à valoriser les projet de partenariat initiés par tout établissement d'enseignement primaire et/ou secondaire, privé ou public. 5 prix de 5000 euros sont décernés à raison d'un par catégorie d'établissement (écoles primaires, collèges, lycées généraux, lycées professionnels et enseignement agricole) et un prix spécial de 10 000 euros récompense le projet le plus convaincant pour le jury. Tous les partenariats actifs en 2022 sont éligibles. Les candidatures devront être soumises avant le 18 janvier prochain.

Pour en savoir plus, consulter le [règlement du concours](#) ou contacter la Fondation Hippocrène, tél. 06 17 80 05 32, E-Mail : contact@fondationhippocrene.eu

SÉANCE D'INFORMATION POUR BIEN DÉBUTER DANS ERASMUS +

Cette conférence nationale aura lieu le 26 novembre de 8h30 à 12h30 à la Cité internationale universitaire de Paris.

ERASMUS + est l'un des programmes phares de la Commission européenne. Adopté par les jeunes européens, il soutient financièrement les échanges dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport. Comme chaque année, une conférence est organisée par [l'Agence Erasmus+ éducation et formation](#) pour faire découvrir aux organismes qui souhaitent s'impliquer dans le programme et passer de l'idée à la mise en oeuvre, les tenants et aboutissants du programme Erasmus+. Des porteurs de projets, des personnels de l'Agence et des organismes déjà financés par le programme seront présents pour échanger avec les participants et leur faire découvrir les différentes actions du programme. Cette séance d'information aura lieu le 26 novembre, de 8h30 à 12h30,. Pour en savoir plus et s'inscrire, c'est [ici](#).

DICO DE L'EUROPE



FRONTEX

Frontex est l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes.

Créée en 2004, cette agence basée à Varsovie a pour mission d'aider les États membres de l'UE et de l'espace Schengen à protéger leurs frontières extérieures. En 2016, elle a vu son mandat élargi et renforcé. Outre le contrôle des migrations, elle s'est vu attribuer un rôle de gestion des frontières et une responsabilité accrue dans la lutte contre la criminalité transfrontalière. Elle emploie actuellement plus de 1 500 agents provenant de divers États membres et pouvant être déployés dans toute l'UE à tout instant.



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Écrire à la délégation](#)